

Suite de la saga

Nos huit plaignants n'acceptent toujours pas et se retrouvent en cassation avec un solide dossier, vu le nombre d'irrégularités commises lors des étapes précédentes.

Mais à ce stade et contre toute attente, l'avocat général demande que le pourvoi en cassation soit jugé irrecevable car ... non fourni aux inculpés de complaisance avec la complicité du parquet. Personne n'a été réellement inculpé et le pourvoi en cassation portait uniquement ... sur le montant des dépends ...

Nos huit plaignants n'acceptent toujours pas et demandent à la cassation de rectifier et réinterpréter son arrêt par lequel elle a suivi l'avocat général.

Ne pouvant pas accepter de se retrouver accusé de "freiner la justice", nos huit plaignants retournent en Justice : une plainte contre X est déposée avec constitution de partie civile... pour les fausses inculpations de complaisance.

Le parquet va devoir instruire contre le parquet ...